

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

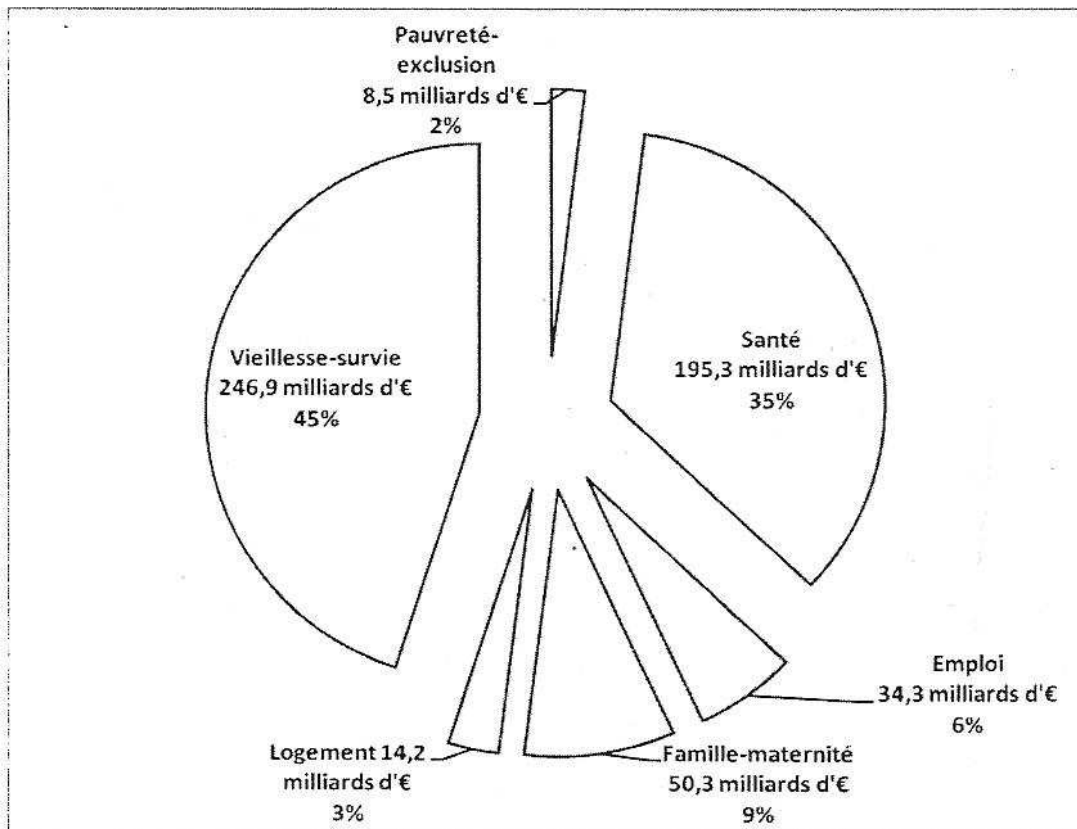
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les principaux défis auxquels est confrontée la protection sociale en France aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Décomposition des prestations totales de protection sociale en 2007



Source : *Eco-Santé France 2008*, d'après données DREES.

DOCUMENT 2

%	1981	1985	1990	1995	2000	2005	2007
Prestations de protection sociale en % du PIB	25,9	28,0	27,1	30,1	27,7	29,5	29,0

Source : *Etudes et Résultats*, n°647, DREES, Paris, 2008.

DOCUMENT 3

Des mesures nouvelles sont venues modifier le système français depuis une vingtaine d'années.

Les prestations d'assistance ont pris une grande importance, en réponse au développement de la pauvreté des personnes d'âge actif. Le RMI⁽¹⁾ ou l'ASS⁽²⁾ sont très différentes des allocations existantes, telles que les allocations de chômage, en ce qu'elles ne sont pas contributives⁽³⁾, mais sont soumises à condition de ressources [...].

Les prestations d'assurance, de leur côté, sont en baisse. [...] Les réformes successives de l'assurance-maladie réduisent le financement public des dépenses de santé (par exemple, le remboursement de certains médicaments est réduit). Enfin, l'indemnisation du chômage est limitée dans le temps et moins élevée que par le passé. Il serait certainement exagéré de parler de démantèlement, mais la tendance est incontestablement à la diminution du niveau de protection apportée par les assurances sociales et au report vers l'assurance privée ou mutuelle, les ménages et les entreprises. Il s'agit d'ailleurs d'un mouvement qui touche de nombreux pays. Cette double évolution des prestations sociales éloigne le système français du type bismarckien et le rapproche du type résiduel.

(1) Revenu Minimum d'Insertion

(2) Allocation de Solidarité Spécifique.

(3) Non contributifs : qui ne sont pas la contrepartie du versement de cotisations.

Source : A. PARIENTY, *Protection sociale : le défi*, Gallimard, 2006.

DOCUMENT 4

Effacité comparée du RMI et du RSA⁽¹⁾ : évolution du nombre des bénéficiaires (en indice base 100 en décembre 2007)

	Décembre 2007	Décembre 2008
Bénéficiaires du RSA (zone expérimentale)	100,0	96,8
Bénéficiaires du RMI (France entière)	100,0	97,3

Source : *L'essentiel*, publication électronique de la CNAF, n°84, avril 2009.

⁽¹⁾ *Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Auparavant, il a été expérimenté dans 34 départements. Le RSA est destiné notamment à remplacer le RMI et cherche à supprimer les effets qui font qu'une personne bénéficiant d'un minimum social et reprenant une activité rémunérée au SMIC peut voir son revenu diminuer. Le RSA est un complément de revenu pour les travailleurs pauvres et un minimum social pour ceux qui ne travaillent pas.*

Lecture : Sur une zone expérimentale « moyenne » composée de 34 départements, pour 100 bénéficiaires du RSA en décembre 2007, on en compte seulement 96,8 un an plus tard.

DOCUMENT 5

La mise en place de la contribution sociale généralisée⁽¹⁾ fait suite à une controverse, tout au long des années 1980, concernant les inconvénients de la dépendance de la protection sociale à l'égard des cotisations sociales. Les cotisations sociales ont d'abord été considérées comme particulièrement nuisibles à la compétitivité internationale du pays du fait qu'elles sont une composante du coût du travail. Mais, comme ce qui est important en la matière n'est pas l'importance des cotisations sociales, mais plus largement le coût unitaire du travail et que celui-ci ne s'avérait pas significativement plus élevé en France que dans beaucoup d'autres pays développés, la critique des cotisations sociales s'est concentrée sur la nécessité de les réduire pour les bas salaires et le travail non qualifié. Considérées par ailleurs comme incitatives à la substitution de capital au travail, les cotisations sociales ont également été rendues responsables du haut niveau et de la longue durée du chômage, et donc de l'extension de la pauvreté. [...] Conformément à ces arguments [...], les cotisations sociales sur les bas salaires ont été réduites et compensées (pour partie) par des ressources étatiques, en même temps que les cotisations maladie et famille étaient progressivement remplacées par la CSG.

⁽¹⁾ La contribution sociale généralisée (CSG) est un impôt français institué en 1990, qui participe au financement de la Sécurité Sociale.

Source : J.C. BARBIER, B. THERET,
Le système français de protection sociale,
Collection Repères, La découverte, Paris, 2009.

DOCUMENT 6

Le vieillissement de la population, avec l'accroissement du nombre des personnes très âgées souvent confrontées à la dépendance, est un autre objet de préoccupations. Les 15 000 décès provoqués par la canicule de l'été 2003 ont encore accentué cet enjeu. Le nombre des personnes âgées de 60 ans et plus a beaucoup augmenté entre les deux recensements de 1990 et 1999 (de 11,3 à 12,5 millions, soit + 1,2 million). L'arrivée à la retraite des classes nombreuses de la génération du « baby-boom » accentuera considérablement ce phénomène. Mais c'est la part de la population la plus âgée (75 ans ou plus) qui s'accroît le plus vite, et, avec elle, la proportion de celles et ceux qui ont besoin d'aide pour des actes élémentaires de la vie quotidienne (se laver, se nourrir, s'habiller, se déplacer, etc...). L'INSEE a évalué le nombre de personnes âgées dépendantes à 1,2 million de personnes environ, dont 800 000 avec un niveau de dépendance donnant droit, depuis janvier 2002, à une aide publique, l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA). Au 30 juin 2008, un peu plus d'un million de personnes âgées recevaient l'APA.

Source : C. MARTIN, *L'Etat de la France 2009-2010*, La Découverte, mai 2009.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

- 1. de conduire le travail qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;*
- 2. de répondre à la question de synthèse :*
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - en faisant appel à des connaissances personnelles,*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME

Croissance, progrès technique et emploi

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE : (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Dégagez les principales évolutions du partage de la valeur ajoutée, en France, depuis 1960. (document 1) (1 point)**
- 2) Quelles peuvent être les conséquences sur la demande d'un partage de la valeur ajoutée moins favorable aux salaires ? (document 1) (2 points)**
- 3) Faites une phrase exprimant la signification des données pour la France. (document 2) (1 point)**
- 4) Quel constat peut-on établir sur la relation productivité du travail et rémunération du travail ? (document 2) (2 points)**
- 5) Quel(s) lien(s) peut-on mettre en évidence entre hausse des salaires et situation économique des entreprises ? (document 3) (2 points)**
- 6) Le coût du travail est-il l'unique élément de la compétitivité des entreprises ? (document 4) (2 points)**

II – QUESTION DE SYNTHÈSE : (sur 10 points)

Après avoir montré comment une baisse du coût du travail peut être favorable à la croissance dans les pays développés, vous expliquerez les limites de cette relation.

DOCUMENT 1 Part des salaires dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières.

France (1960-2005)



Source : *L'Economie politique* - n°41 - Février 2009

DOCUMENT 2 Niveau de productivité de la main d'œuvre et rémunération du travail dans les pays de l'OCDE (en 2008)

Pays	PIB par heure travaillée (indice base 100 : Etats-Unis)	Rémunération du travail par heure (en dollars PPA*)
Irlande	106,2	23,1
Pays-Bas	101,7	33,2
États-Unis	100	32,8
France	98,2	31,0
Allemagne	92,8	28,7
République tchèque	45,3	13,2
Hongrie	42,3	11,6

Source : OCDE, Base de données, www.ocde.org

* les taux de change PPA (parité en pouvoir d'achat) expriment le rapport entre le nombre d'unités monétaires nécessaires pour acheter le même panier de biens et de services dans des pays différents.

DOCUMENT 3

Dans la plupart des pays de l'OCDE, [certains] (...) proposent de relancer la consommation pour soutenir l'économie, soit par des transferts publics (baisses d'impôts, hausses des prestations sociales), soit par la hausse des salaires. (...)

On observe avant la crise une croissance faible des revenus par rapport à la demande des ménages, celle-ci étant soutenue par le crédit, c'est-à-dire par la baisse du taux d'épargne aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, au Japon. On observe une demande des ménages faible due à la faiblesse de leurs revenus en Allemagne, en Italie.

Nous pensons que les hausses de salaire sont souhaitables si elles ne menacent ni l'investissement des entreprises, ni leur compétitivité prix.

Pour cela, il faut normalement :

- que la compétitivité soit initialement bonne ;
- que la profitabilité⁽¹⁾ soit initialement forte, ce qui révèle une déformation antérieure du partage des revenus en faveur des entreprises et au détriment des salariés.

⁽¹⁾ profitabilité : ici au sens de profit.

Source : P. ARTUS,
« Quelles conditions pour qu'une relance par la consommation soit efficace ? »
Flash Economie. Natixis. Septembre 2009.

DOCUMENT 4

On s'accordera pour dire qu'être compétitif traduit la capacité à vendre des produits similaires à des prix plus faibles que les concurrents. Si l'on s'attache plutôt aux aspects hors prix, on considérera qu'être compétitif consiste à capter la demande par des facteurs autres que ces derniers. (...)

D'un point de vue plus structurel, la capacité à capter la demande dépend aussi de caractéristiques autres que les prix des produits. Par exemple, la qualité, le contenu en innovation, (...) le design font partie des différents aspects hors prix pouvant permettre de gagner des parts de marché. De même, d'autres aspects, tels que la notoriété de la marque, le respect des délais de livraison ou les services offerts autour du produit peuvent se révéler déterminants dans la compétition internationale.

Source : J. ANAS, L. FERRARA et A. HENRIOT.
« La France, bien placée dans la compétition internationale », *Le Monde*, 05/02/02,